



Conseil communal  
de  
1147 MONTRICHER

## PROCÈS-VERBAL

OBJET DE LA SÉANCE	Conseil communal
LIEU	Salle du Conseil communal, Hôtel de Ville
DATE ET HORAIRE	2 décembre 2023 - 10 h 15
PARTICIPANTS	Conseil communal Municipalité Mme Mary-Laure Morel, huissière Presse : Arnold Grandjean
EXCUSÉS	Mme Jocelyne Penel, MM Jean Bernard Aquillon, Blaise Arlaud, Olivier Bédard, John Desmeules, Kévin Golay, Damien Isely, Fabien Keller et Alain Morel.
ABSENTS	-
RÉDACTEUR DU PROCÈS-VERBAL	M. Maher Hachem
DISTRIBUTION	A tous les participants et excusés, excepté la presse
DATE D'ÉMISSION	27.06.2024

---

### Accueil et bienvenue

Le Président M. Sylvain Freymond ouvre la séance à 10h15. Il salue les conseillers et conseillères ainsi que la Municipalité et les remercie d'être présents, ainsi que la presse.

---

### Appel

26 conseillers·ères répondent à l'appel.

Mme Jocelyne Penel, MM Jean Bernard Aquillon, Blaise Arlaud, Olivier Bédard, John Desmeules, Kévin Golay, Damien Isely, Fabien Keller et Alain Morel sont excusés.

Le quorum étant atteint, les débats peuvent commencer.

La Municipalité est au complet.

---

---

## Ordre du jour

1. **Acceptation de l'ordre du jour**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2023**
3. **Préavis municipal n° 04/2023 « Budget 2024 » - Rapport de la Commission des finances**
4. **Rapport annuel de la Commission de gestion**
5. **Rapport de la Commission « gravière »**
6. **Communications du Bureau**
7. **Communications de la Municipalité**
8. **Propositions individuelles et divers**

---

### 1. **Acceptation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté sans remarque à l'unanimité par un vote à main levée.

---

### 2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2023**

Le procès-verbal est accepté sans remarque à l'unanimité par un vote à main levée avec remerciements à son auteur.

---

### 3. **Préavis municipal n° 04/2023 « Budget 2024 » - Rapport de la Commission des finances**

**Le Président M. Sylvain Freymond** passe la parole à M. le Syndic Didier Amez-Droz, en charge du préavis.

**M. le Syndic Didier Amez-Droz** annonce que Mme Mélissa Gallay, jusqu'ici boursière, sera remplacée par un bureau fiduciaire nommé GRF, représenté par Mme Agnès Harr. M. Didier Amez-Droz apporte une précision concernant le budget 2024 : il fait noter que le revenu des immeubles de la Commune avoisine le million de Francs, ce qui n'est pas négligeable, d'autant plus que ce montant est hors péréquation.

Le Président passe la parole à **M. François Morel**, rapporteur, qui lit son rapport. A la fin de la lecture, le Président remercie la commission et son rapporteur et passe en revue le budget point par point.

Rubrique 21.4002 Impôts sur la fortune des personnes physiques : **M. Christian Bezençon** demande pourquoi il existe un tel écart entre le budget 2023 et le budget 2024 pour cette rubrique. M. Didier Amez-Droz répond que les comptes de certains indépendants n'avaient pas été bouclé en 2023, ce qui a entraîné un écart par rapport aux autres années.

Rubrique 320.43554 Vente de sapins : **M. Olivier Chenuz** demande de préciser pourquoi il est mentionné dans le rapport de la Commission que « plus (+) », soit « davantage » de sapin sont vendus, alors qu'aucun montant ne figure au budget. **M. Pierre-Yves Morel** répond qu'en effet aucun sapin ou perche n'est vendu à d'autres Communes.

Rubrique 3512.423 Loyers « Pied du Mont-Tendre » : **M. Olivier Chenuz** demande de

---

préciser pourquoi il est mentionné dans le rapport de la Commission qu'il manque 4 mois dans le budget 2024, alors qu'il semblerait que cela ne s'applique que pour 2023. M. Didier Amez-Droz répond qu'il est en effet vraisemblable que le loyer de 2024 soit ramené à son montant initial sans déduction de 4 mois. **M. Norbert Penel** ajoute que le montant figurant au budget est correct. Mme Aurore Humen précise que des acomptes de chauffage avaient été pris en compte, cela expliquant la différence de montant.

Rubrique 432.312 Achat électricité éclairage public : **Mme Anne-Laure Vanolli** demande pourquoi le montant prévu pour 2024 est à nouveau semblable à celui de 2022, après une diminution en 2023. M. Didier Amez-Droz précise que l'éclairage public ne sera par remis en fonction la nuit après 23h00. Il rappelle que les coupures de l'éclairage public la nuit n'ont pas une incidence notable sur le coût de l'électricité.

Rubrique 810.4351 Vente d'eau : **Mme Anne-Laure Vanolli** demande si la vente d'eau à Hautemorges permettrait l'achat d'eau par Montricher en cas de sécheresse. M. Didier Amez-Droz répond qu'un projet est en cours d'étude pour relier les hauts de Pampigny avec le réseau de Montricher afin d'alimenter ces deux zones durant certaines périodes. Il précise que le projet actuel le plus avancé est la rénovation complète du puit du gouverneur. Le Président M. Sylvain Freymond précise que le montant de vente d'eau figurant au budget ne concerne pas la vente à Pampigny, mais uniquement la vente aux utilisateurs de Montricher. **M. Caroly Schopfer** ajoute que la nécessité de relier les hauts de Pampigny concerne l'eau de défense incendie, car le surpresseur actuel ne répond plus aux normes de l'ECA. Une convention pour ce point est en discussion. L'éventuelle vente d'eau n'est pas l'objectif du projet.

**M. Olivier Chenuz** demande pourquoi aucun montant n'est alloué à l'abattoir. M. Norbert Penel répond que l'abattoir est loué et que la location est incluse dans le bâtiment de la voirie.

**M. François Morel** souhaite modifier le point du rapport concernant la forêt, en remplaçant le « + » par un « - » .

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close. Le Président passe au vote.

#### **Le Conseil communal**

- Vu le préavis n° 04/2023 de la Municipalité
- Vu le rapport de la commission chargée d'étudier ce préavis
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

#### **décide**

- D'accepter le budget de la caisse communale pour 2024 tel que présenté.

Résultat du vote : 26 oui et 0 non

---

#### **4. Rapport annuel de la Commission de gestion**

Le Président passe la parole à **M. Yvan Lugeon**, rapporteur, qui lit son rapport.

A la fin de la lecture, le Président remercie la commission et son rapporteur.

---

## 5. Rapport de la Commission « gravière »

Le Président passe la parole à **M. Christian Bezençon**, rapporteur, qui lit son rapport.

A la fin de la lecture, le Président remercie la commission et son rapporteur.

**Mme Anne-Laure Vanolli** demande pourquoi le rapport n'a pas été transmis au préalable. Le président répond que le rapport sera joint au PV.

---

## 6. Communications du Bureau

**Le Président M. Sylvain Freymond** remercie toutes les personnes ayant œuvré au bon fonctionnement du Conseil communal, en particulier les membres du bureau et l'huissière, de même que les participants aux dépouillements des élections et votations. Il remercie également la Municipalité et le personnel communal pour leur collaboration. Il espère que les personnes ayant participé à la visite de la centrale nucléaire de Gösgen ont apprécié leur journée. Il remercie M. Pierre-André Blanchard pour son idée de visite de la centrale nucléaire et pour son aide. Il remercie la société de l'Abbaye des Amis Réunis pour le prêt de la cantine des Ages où le repas qui suit la séance sera organisé.

Le Président donne les dates des prochains Conseils communaux :

- Jeudi 21.03.2024 à 20h15
- Jeudi 27.06.2024 à 20h15
- Jeudi 10.10.2024 à 20h15
- Samedi 30.11.2024 à 10h15

Ainsi que les dates des Commissions :

- |                               |   |
|-------------------------------|---|
| - Mercredi 05.06.2024 à 19h00 | Commission des finances – point d'impôt |
| - Mercredi 05.06.2024 à 20h00 | Commission de gestion                   |
| - Jeudi 07.11.2024            | Commission des finances                 |
| - Samedi 09.11.2024           | Commission de gestion                   |

---

## 7. Communications de la Municipalité

**M. Norbert Penel** n'a pas de communication.

**M. Caroly Schopfer** communique des informations concernant l'aménagement de la route gare-village. Un contact avec le voyer du Canton a eu lieu le 8 novembre : il en ressort qu'une aide du Canton pour la mobilité douce pourrait être demandée. Le projet concerné serait l'aménagement sur la route cantonale passant au milieu. Le Canton est au début du processus. Il rappelle que l'élargissement de l'emprise de la chaussée sur les terrains agricoles avoisinant, qui sont classés en SDA, n'est pas autorisé. Le rétrécissement des routes, déjà étroites, n'est pas non plus envisagé. La Municipalité reste en attente de l'avancement du projet cantonal de mobilité douce.

**M. Cédric Beaud** annonce que l'ASIABE a accepté un préavis de 600'000.00 Francs pour l'installation de wi-fi et câblage pour l'équipement de chaque classe d'un affichage numérique frontal. Tous les collèges en seront équipés.

M. Cédric Beaud annonce qu'un nouveau règlement du parascolaire a été accepté par

---

---

l'ASIABE.

**M. Pierre-Yves Morel** annonce que le marché du bois est catastrophique cette année. Les forêts sont en mauvais état mais le bois ne se vend pas facilement. Une certaine quantité de bois restera en forêt jusqu'à sa vente.

M. Pierre-Yves Morel annonce également que la fermeture à la circulation des routes forestières de la Commune selon une loi fédérale datant de 1991 sera mise en place prochainement. Seules la route de Chardève menant à la buvette de Châtel et celle du Mont-Tendre menant à la buvette du même nom seront ouvertes durant la période d'ouverture des buvettes. Par exemple, la route menant à la Cabaski sera interdite depuis la croisée de Rizel. 29 panneaux seront posés.

M. Pierre-Yves Morel rappelle que les sapins de Noël seront à disposition des habitants le samedi 16 décembre.

**M. Didier Amez-Droz** remercie le Conseil pour sa confiance lors du vote du budget.

Il remercie M. Mélissa Gallay encore une fois et annonce qu'un centenaire sera fêté le 16 novembre : M. Jean-Pierre Laffely, à qui la Municipalité souhaite bon vent.

M. Didier Amez-Droz annonce qu'un chèque d'environ deux mille Francs sera remis à l'association Zoé4Life représentée par Mme Guignard lors du repas de fin d'année communal. L'argent est issu de la vente des décorations situées dans le rond-point.

M. Didier Amez-Droz explique que les études du CAD se poursuivent. Des échéances figurent au plan d'investissement. Il ajoute qu'un projet d'appartements protégés dans le bâtiment du Lion d'Or est en discussion.

M. Didier Amez-Droz précise que l'annonce de la mise en faillite de l'auberge des Deux Sapins est erronée. La faillite a été levée par le juge. Le restaurateur quittera Montricher dans le courant du mois de janvier. La Municipalité est à la recherche d'un repreneur pour l'auberge, afin qu'elle rouvre rapidement.

M. Didier Amez-Droz remercie ses collègues de la Municipalité ainsi que le président du Conseil pour leur bonne collaboration. Il profite de l'occasion pour féliciter le Président du Conseil M. Sylvain Freymond pour son élection au Conseil National. Une manifestation publique aura lieu le 2 février 2024 pour honorer l'élection du Conseiller national.

Chacun des membres de la Municipalité souhaite de joyeuses Fêtes de fin d'année aux membres du Conseil.

---

## 8. Propositions individuelles et divers

**M. Jeff Laffely** demande si la Commune peut donner une dérogation pour l'accès à la cabaski. M. Pierre-Yves Morel répond qu'aucune dérogation n'est autorisée officiellement, mais qu'officieusement, les personnes peuvent continuer à monter à la cabaski. Des panneaux d'interdiction de circuler avec exemption pour les services forestier et agricole seront installés. M. Norbert Penel rappelle que ces panneaux existent déjà dans toutes les Communes et que Montricher est la dernière à les installer. M. Hervé Buffet demande si l'accès au stand de tir est autorisé. M. Pierre-Yves Morel répond que oui.

**M. Pierre-André Blanchard** demande si l'illumination du trajet gare-village est envisagée. M. Caroly Schopfer répond que l'éclairage public de ce trajet n'est pas

---

---

envisagé immédiatement. Le coût d'un tel projet est très important. Le projet du Canton pour la mobilité douce pourrait apporter des éléments nouveaux et la Municipalité attend qu'il se concrétise car des subventions sont possibles. Mme Delphine Lebouleur demande si des solutions comme les navettes autonomes ou l'éclairage intelligent ou solaire sont envisagées. M. Didier Amez-Droz répond que beaucoup de solutions ont été envisagées sans qu'aucune ne soit réellement faisable. Il rappelle que le développement du service de bus actuel a demandé beaucoup de temps et d'argent, soit 20'000.00 Francs par année à payer aux MBC uniquement pour ce tronçon. Mme Anne-Laure Vanolli demande si une information aux touristes sur les possibilités de transport est possible. M. Didier Amez-Droz répond que le réaménagement de la gare permettra d'améliorer l'information. M. Pierre-André Blanchard demande s'il est envisagé de remplacer le train par un système de bus. M. Didier Amez-Droz répond que cette possibilité a été envisagée mais qu'elle n'est pas réalisable.

**Mme Delphine Lebouleur** demande où en est le CAD. M. Didier Amez-Droz répond que les études sont en cours. M. Caroly Schopfer répond que le dimensionnement de la chaudière est en cours. Le Président rappelle que l'ordre de grandeur de la durée de tels projets de CAD est de 5 ans.

**M. Alain Lamercy** demande quel est l'avancement du plan d'affectation communal. M. Cédric Beaud répond la réponse du Canton attendue pour octobre a été repoussée.

**M. Didier Amez-Droz** informe que le Canton n'a pas rendu le décompte du solde positif ou négatif des acomptes de la péréquation en novembre comme d'habitude, mais en janvier, pour notre commune c'était environ un million.

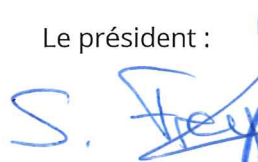
---

La parole n'étant plus demandée, le Président demande au secrétaire d'effectuer le contre-appel.

La séance est levée à 11h35.

---

Le président :



Sylvain Freymond

Le secrétaire :



Maher Hachem



Dates des prochains Conseils communaux :

- |                             |                            |
|-----------------------------|----------------------------|
| - Jeudi 21.03.2024 à 20h15  | Séance du Conseil communal |
| - Jeudi 27.06.2024 à 20h15  | Séance du Conseil communal |
| - Jeudi 10.10.2024 à 20h15  | Séance du Conseil communal |
| - Samedi 30.11.2024 à 10h15 | Séance du Conseil communal |

Dates des Commissions

- Mercredi 05.06.2024 à 19h00 Commission des finances – point d'impôt
- Mercredi 05.06.2024 à 20h00 Commission de gestion
- Jeudi 07.11.2024 Commission des finances
- Samedi 09.11.2024 Commission de gestion

Annexe : Rapport de la Commission des gravières du 23 novembre 2023